

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Quentin LE MEUR

✓ Certifié par  YouSign

Signé le 24-06-2026
par Quentin LE MEUR

TOIT A MOI

Association Loi du 1er juillet 1901

*34 rue Clément Bachelier
44400 REZÉ*

***Exercice clos le 31 décembre 2025
Rapport sur les comptes annuels***



AUDIT

**Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Marine GUY
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Matthieu FOUQUERON
Anne PANANCEAU-MOCHER**
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'association Toit à Moi,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Toi à Moi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons, par ailleurs, qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans un autre délai.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé
Signé numériquement
Pour **TGS France Audit**,

Quentin LE MEUR
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 100		48 100	48 100
Constructions	4 185 635	606 475	3 579 210	3 776 386
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	57 265	18 139	39 126	11 792
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	5 516		5 516	614
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	3 219 554		3 219 554	3 219 554
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 817		19 817	19 817
Prêts	15 000		15 000	
Autres immobilisations financières	7 637		7 637	3 978
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	7 562 968	629 007	6 933 961	7 080 242
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	83 388	10 520	72 868	31 339
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 073 203	500	1 072 703	1 449 911
Charges constatées d'avance	87 217		87 217	20 617
Valeurs mobilières de placement	2 872 292		2 872 292	2 000 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 082 924		1 082 924	1 464 094
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	5 199 023	11 020	5 188 003	4 965 961
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	12 761 991	640 027	12 121 964	12 046 203

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	101 143	101 143
Autres réserves	8 232 949	5 710 837
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	461 605	2 522 112
Situation nette	8 795 697	8 334 092
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	178 338	
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	8 974 035	8 334 092
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	891 081	955 439
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	891 081	955 439
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	15 042	9 714
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	15 042	9 714
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 372 983	1 774 368
Emprunts et dettes financières diverses	13 277	13 849
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 480	60 657
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	171 930	136 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 953	65 425
Produits constatés d'avance	562 183	696 600
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 241 806	2 746 957
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	12 121 964	12 046 203

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 220	2 860
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	261 720	258 057
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	30 329	197 948
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	777 908	792 164
Mécénats	610 642	667 867
Legs, donations et assurances-vie	35	
Contributions financières	785 968	873 574
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 744	34 570
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	108 000	
Utilisations des fonds dédiés	272 795	148 967
Autres produits	16 138	555
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 878 499	2 976 563
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 662	1 949
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	467 810	485 408
Aides financières	183 224	164 377
Impôts, taxes et versements assimilés	81 593	72 080
Salaires	900 931	630 932
Cotisations sociales	279 234	201 914
Dotations aux amortissements et dépréciations	181 828	252 438
Dotations aux provisions	5 328	9 714
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	112 664	
Reports en fonds dédiés	208 436	289 372
Autres charges	10 488	28 568
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 433 198	2 136 753
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	445 301	839 810
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	60 948	70 557
Autres intérêts et produits assimilés	8 766	14 446
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		1
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	69 714	85 004

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	33 484	29 640
Différences négatives de change	2	6
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	33 486	29 646
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	36 228	55 359
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	481 528	895 169
Produits exceptionnels V		3 164 117
Charges exceptionnelles VI		1 521 410
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 642 706
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	19 923	15 763
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 948 213	6 225 684
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 486 607	3 703 572
EXCÉDENT OU DÉFICIT	461 605	2 522 112

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	25 215	13 462
Prestations en nature	160 036	129 887
Bénévolat	61 184	62 061
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	246 435	205 410
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	25 215	13 462
Mise à disposition gratuite de biens		16 636
Prestations en nature	160 036	113 251
Personnel bénévole	61 184	62 061
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	246 435	205 410

Description de l'objet social et des activités de l'association

L'association TOIT A MOI a été constituée le 2/01/2007 avec pour ambition d'aider les personnes en situation de grande exclusion à changer de vie durablement, en les logeant et en les accompagnant vers leur nouveau projet de vie pour une réinsertion sociale et économique pérenne.

Il s'agit d'un dispositif-tremplin dont l'objet et l'action sont déployés au travers de différents moyens notamment :

- L'acquisition ou la location de logements en vue de leur mise à disposition adaptée aux personnes bénéficiaires du soutien de l'association.
- La mise en œuvre de l'accompagnement social global et personnalisé grâce à des travailleurs sociaux, des bénévoles et un réseau de partenaires publics et privés.
- La coopération avec les organismes sociaux, éducatifs, de formation et d'insertion afin que des acteurs du logement puissent assurer l'accompagnement global et sans discontinuité des personnes logées par l'association.
- La sensibilisation du public aux actions menées par l'association et à la cause défendue.

L'action de l'association, sa mission d'intérêt général et d'utilité sociale reposent sur les principes, valeurs et convictions suivantes :

- Une indignation nécessaire de la vision de la misère dans la rue.
- La croyance que les personnes à la rue n'ont pas profondément désiré cette situation.
- Une volonté de changer le regard de la société sur l'exclusion.
- La croyance que chaque personne peut sortir de la rue, si on lui en donne les moyens.
- L'idée que la réinsertion va bien au-delà de l'objet d'un emploi alimentaire ou occupationnel.
- Une action apolitique et non confessionnelle.
- Une volonté citoyenne de créer du lien social - à l'échelle du territoire d'implantation.
- Une promotion de la mixité sociale à travers l'implantation des appartements dans des quartiers diversifiés.
- Un temps d'accueil adapté à chaque personne et à chaque parcours.
- Un accompagnement social global et personnalisé indissociable du logement.
- Un laboratoire d'innovation sociale.

L'action de l'association s'articule autour de 3 piliers indissociables :

- **Loger**, dans de vrais appartements acquis ou loués par l'association.
- **Accompagner**, durablement pour aider à construire le nouveau projet de vie.
- **Tisser des liens**, boire un café, partager un repas, aller à un concert. des activités simples pour sortir de l'exclusion.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 12 121 964 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 461 605 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
 - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
 - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 3 ans
- Constructions 25 ans
- Agencements et aménagements 7 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs à la clôture de l'exercice.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 891 081 euros.

Fonds dédiés d'investissement

Pour les immobilisations amortissables, sont rapportés en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables.
Sur l'exercice 2025 le montant des fonds dédiés d'investissement s'établit à 566 217 euros.

Créances de mécénats

Une créance de mécénat est comptabilisée pour le montant des engagements fermes des mécènes. La part de ces créances portant sur les exercices futurs fait l'objet d'une inscription en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice le montant des créances de mécénat portant sur des exercices futurs s'élève à 270 600 euros.

Autres informations

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 5 150 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.88€/heure correspond à un montant de 61 184 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.

Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 6 742 euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	502			502
Autres immobilisations incorporelles	3 891			3 891
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 394			4 394
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 100			48 100
Constructions	4 222 744	90 524	127 583	4 185 685
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 206	33 626	1 566	57 265
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	614	5 516	614	5 516
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 296 664	129 666	129 763	4 296 566
Immobilisations financières				
Participations	3 219 554			3 219 554
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 817			19 817
Prêts		20 000	5 000	15 000
Autres immobilisations financières	3 978	6 087	2 428	7 637
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 243 349	26 087	7 428	3 262 008
TOTAL GÉNÉRAL	7 544 406	155 753	137 191	7 562 968

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	129 666	614		129 052		
Total immobilisations financières	26 087			26 087		
TOTAL GÉNÉRAL	155 753	614		155 139		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	129 763	614		129 149		
Total immobilisations financières	7 428		7 428			
TOTAL GÉNÉRAL	137 191	614	7 428	129 149		

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	502			502
Autres immobilisations incorporelles	3 891			3 891
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 394			4 394
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	446 357	178 422	18 305	606 475
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 413	6 292	1 566	18 139
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	459 771	184 714	19 872	624 613
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	464 164	184 714	19 872	629 007

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	184 714		184 714		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	184 714		184 714		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 872		19 872	
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	19 872		19 872	

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients		10 520		10 520
Autres dépréciations	23 264	500	23 264	500
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	23 264	11 020	23 264	11 020
TOTAL GÉNÉRAL	23 264	11 020	23 264	11 020

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	9 714	5 328			15 042
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	9 714	5 328			15 042
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	9 714	5 328			15 042

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	15 000	15 000	
Autres immobilisations financières	7 637		7 637
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	83 388	83 388	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	605	605	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 124	2 124	
Divers	238 950	238 950	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	402	402	
Débiteurs divers	830 922	480 922	350 000
Charges constatées d'avance	87 217	34 717	52 500
TOTAL	1 266 444	856 307	410 137
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	20 000		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	1 372 983	415 535	798 170	159 277
Emprunts et dettes financières diverses (1)	13 277	13 277		
Fournisseurs et comptes rattachés	119 480	119 480		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	62 423	62 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 438	69 438		
Impôts sur les bénéfices	19 923	19 923		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 789	9 789		
Autres impôts, taxes et assimilés	10 358	10 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 953	1 953		
Produits constatés d'avance	562 183	212 183	350 000	
TOTAL	2 241 806	934 358	1 148 170	159 277
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	438 886			

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 662	1 868
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 285	23 867
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	85 852	76 754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 500
TOTAL	122 799	109 989

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	58 733	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	14 605	1 975
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	27 262	42 429
TOTAL	100 600	44 404

Liste des filiales et des participations

	FONCIERE SOLIDAIRE TOIT A MOI	FONCIERE TOIT A MOI GESTION
Capitaux propres	5 821 000 €	1 000 €
Quote-part détenue (%)	55,28%	100%
Valeur brute titres	3 218 000 €	1 000 €
Prêts et avances consentis	402 €	
Chiffre d'affaires	145 728 €	49 782 €
Résultat	Déficit de 97 557 €	- €
Dividendes encaissés		
Valeur nette titres	3 218 000 €	1 000 €
Engagements donnés		

Engagements financiers hors bilan

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties		
Sûretés	2 432 906	
Créances cédées non échues		
dont effet de commerce escomptés non échus		
Cessions de créances Dailly et affacturage		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Portage et autres engagements sur titres de capital		
Engagements consentis de manière conditionnelle		
Engagements de retraite et avantages similaires		
Autres engagements		
TOTAL	2 432 906	

Les sûretés données concernent des privilège de prêteurs de deniers.

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	562 183	696 600
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		562 183	696 600

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	87 217	20 617
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		87 217	20 617

Règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (1/3)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).

En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.

Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent :

- les dons en provenance des particuliers,
- le mécénat d'entreprise,
- les donations d'assurance-vie,
- les subventions.

Les missions sociales incluent :

- les frais liés au logement,
- les frais liés aux actions d'accompagnement,
- les frais liés au développement de l'essaimage.

Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.

Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.

Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice.

Règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (2/3)

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2025 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement Antenne (dont développement)	Tête de réseau	Collecte
Assistant	14%			65%	22%
Assistante administrative et comptable	50%			50%	
Chargé d'accompagnement	3%	79%	18%		
Chargé de communication				50%	50%
Chargé de Comptabilité	27%			73%	
Chargé de développement	5%	48%	38%		9%
Chargé de fonds publics et européens					100%
Chargé de gestion RH				100%	
Chargé de marketing et relation donateurs				25%	75%
Chargé d'événementiel et de collecte de fonds					100%
Délégué général	18%	2%	38%	24%	18%
Délégué général adjoint		3%	7%	80%	10%
Directrice des opérations				100%	
Office Manager	31%			69%	
Responsable collecte et partenariat					100%
Responsable communication				50%	50%
Responsable d'action	5%	65%	30%		
Responsable de l'ingénierie sociale		100%			
Responsable développement	16%	18%	20%		46%
Responsable du pôle Accompagnement		100%			
Responsable Finances	14%	2%		84%	

Règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (3/3)

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2024 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement Antenne (dont développement)	Tête de réseau	Collecte
Assistante administrative et compte	50%			50%	
Chargé d'accompagnement	3%	79%	18%		
Chargé de mécénat					100%
Chargée de communication				50%	50%
Comptable		16%		84%	
Délégué général	20%	5%		30%	45%
Délégué général adjoint	5%	45%		42%	8%
Directrice des opérations	20%	20%		40%	20%
Resp développement et action sociale	5%	60%	32%		3%
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens					100%
Responsable communication				50%	50%
Responsable Finances		2%		98%	
Responsable marketing					100%
Responsable national mécénat					100%
Responsables d'action	5%	65%	30%		
Stagiaire		100%			

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	2 220	2 220	2 860	2 860
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	777 908	777 908	792 164	792 164
Legs, donations et assurance-vie	35	35		
Mécénats	610 642	610 642	667 867	667 867
Autres produits liés à la générosité du public	-4 664	-4 664	1 597 144	1 597 144
TOTAL I	1 386 142	1 386 142	3 060 035	3 060 035
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	785 968		873 574	
Autres produits non liés à la générosité du public	460 236		1 867 863	
TOTAL II	1 246 203		2 741 436	
Subventions et autres concours publics	30 329		243 511	
Reprises sur provisions et dépréciations	12 744	12 744	31 735	2 735
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	272 795		148 967	2 974
TOTAL (I à V)	2 948 213	1 398 886	6 225 684	3 065 744
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 262 882	741 584	2 469 874	12 441
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	25 000		37 000	
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	1 287 882	741 584	2 506 874	12 441
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	304 519	304 519	263 701	
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	304 519	304 519	263 701	
Frais de fonctionnement	665 347		618 862	
Dotations aux provisions et dépréciations	500	500	9 000	
Impôt sur les bénéfices	19 923		15 763	
Report en fonds dédiés de l'exercice	208 436		289 372	
TOTAL (I à VI)	2 486 607	1 046 603	3 703 572	12 441
EXCÉDENT OU DÉFICIT	461 605	352 283	2 522 112	3 053 302

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	61 184	61 184	62 061	62 061
Prestations en nature	160 036	160 036	129 887	129 887
Dons en nature	25 215	25 215	13 462	13 462
TOTAL I	246 435	246 435	205 410	205 410
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	246 435	246 435	205 410	205 410
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	224 402	224 402	186 758	186 758
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	224 402	224 402	186 758	186 758
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	297	297	499	499
Contributions volontaires au fonctionnement III	21 736	21 736	18 153	18 153
TOTAL (I + II + III)	246 435	246 435	205 410	205 410

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	2 220	2 860
Actions réalisées par l'organisme	741 584	12 441	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	777 908	792 164
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	35	
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	610 642	667 867
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	-4 664	1 597 144
TOTAL I	741 584	12 441			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	304 519				
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	304 519				
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	1 046 103	12 441	TOTAL RESSOURCES I	1 386 142	3 060 035
Dot. aux prov. et dépréciations IV	500		Rep. sur prov. et dépréciations II	12 744	2 735
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		2 974
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	1 046 603	12 441	TOTAL	1 398 886	3 065 744
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-80 541	205 111
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	352 282	3 053 302
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	-80 377	3 338 954
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	332 118	-80 541

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	224 402	186 758	Bénévolat	61 184	62 061
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	160 036	129 887
TOTAL I	224 402	186 758	Dons en nature	25 215	13 462
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	297	499			
Contributions volontaires au fonctionnement III	21 736	18 153			
TOTAL	246 435	205 410	TOTAL	246 435	205 410

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		2 974
(-) Utilisation		2 974
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	20 000					20 000	
TOTAL	20 000					20 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Fonds dédiés d'investissem	574 437	14 786	25 955		2 950	566 218	
Fonds dédiés d'exploitation	361 003	193 650	246 839		-2 950	304 864	
TOTAL	935 440	208 436	272 794			871 082	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	955 440	208 436	272 794			891 082	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	5 811 980	2 522 112			8 334 092
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 522 112	-2 522 112	461 605		461 605
Situation nette	8 334 092		461 605		8 795 697
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			186 000	7 662	178 338
Provisions réglementées					
TOTAL	8 334 092		647 605	7 662	8 974 035